

NOMINATIONS

Par décret n° 2009-2953 du 7 octobre 2009.

Monsieur Faouzi Mahfoudh, professeur de l'enseignement supérieur, est chargé des fonctions de directeur des études et des stages vice doyen à la faculté des lettres, des arts et des humanités de Manouba.

Par décret n° 2009-2954 du 7 octobre 2009.

Monsieur Mohamed Dhifallah, professeur principal de l'enseignement secondaire, est chargé des fonctions de secrétaire général d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à l'institut supérieur des études technologiques de Djerba.

Par décret n° 2009-2955 du 7 octobre 2009.

Madame Wahida Boutaba épouse Graja, administrateur conseiller, est chargée des fonctions de secrétaire principal d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à l'institut préparatoire aux études scientifiques et techniques.

Par décret n° 2009-2956 du 7 octobre 2009.

Madame Madiha Masmoudi épouse Choura, professeur principal de l'enseignement secondaire, est chargée des fonctions de secrétaire principal d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à l'institut supérieur d'administration des affaires de Sfax.

Par décret n° 2009-2957 du 7 octobre 2009.

Monsieur Tarak Kammoun, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de secrétaire principal d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à la faculté des sciences de Sfax.

Par décret n° 2009-2958 du 7 octobre 2009.

Monsieur Walid Naji, bibliothécaire ou documentaliste, est chargé des fonctions de directeur de bibliothèque d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à l'institut supérieur de gestion industrielle de Sfax.

En application des dispositions de l'article 2 du décret n° 92-1353 du 20 juillet 1992, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un chef de service d'administration centrale.

Par décret n° 2009-2959 du 7 octobre 2009.

Monsieur Tarek Zouari, administrateur, est chargé des fonctions de chef de service des bourses et des prêts universitaires à la sous-direction des œuvres universitaires à l'office des œuvres universitaires pour le centre au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la technologie.

Par décret n° 2009-2960 du 7 octobre 2009.

Les maîtres assistants de l'enseignement supérieur, dont les noms suivent sont nommés maîtres de conférences conformément au tableau suivant :

Prénom et nom	Affectation	Discipline	Date de nomination
Mohamed Ouakad	Faculté des sciences de Gafsa	Sciences géologiques	25/10/2008
Amel Ben Slimene	Institut supérieur des sciences appliquées et de la technologie de Gafsa	Chimie	12/11/2008
Ali Ben Amor	Faculté des sciences de Gafsa	Mathématiques	23/11/2008
Jamel Elkamel	Institut supérieur des sciences appliquées et de la technologie de Gafsa	Mathématiques	23/11/2008
Anouar Njah	Institut supérieur des sciences appliquées et de la technologie de Gafsa	Physique	06/12/2008
Khamoussi Halioui	Institut supérieur d'administration des entreprises de Gafsa	Méthodes financières et comptabilité	25/12/2008
Mohamed Kharat	Faculté des sciences de Gafsa	Génie mécanique	26/12/2008

Prénom et nom	Affectation	Discipline	Date de nomination
Noureddine Liouane	Institut supérieur des sciences appliquées et de la technologie de Gafsa	Génie électrique	26/12/2008
Kamel Ben Othmen Belkhiria	Institut supérieur des sciences et technologie de l'énergie de Gafsa	Génie électrique	26/12/2008
Hadda Imen Aouzari Cherif	Faculté des sciences de Gafsa	Sciences biologiques	27/12/2008
Mondher Madouri	Faculté des sciences de Gafsa	Informatique	20/02/2009

Par décret n° 2009-2961 du 7 octobre 2009.

Les maîtres assistants de l'enseignement supérieur, dont les noms suivent, sont nommés maîtres de conférences conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Affectation	Discipline	Date de nomination
Nizar Souissi	Institut supérieur de sport et de l'éducation physique de Ksar Said	Sciences biologiques appliquées aux activités physiques et sportives	27/12/2008
Khmais Jouini	Faculté des lettres, des arts et des humanités de Manouba	Langue, lettres et civilisation espagnoles	15/01/2009

Par décret n° 2009-2962 du 7 octobre 2009.

Madame Souheima Ben Achour, maître assistant de l'enseignement supérieur, est nommée maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à la faculté des sciences juridiques, économiques et de gestion de Jendouba, à compter du 15 mars 2009.

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE,
DE L'ÉNERGIE ET DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES**

Décret n° 2009-2963 du 5 octobre 2009, portant approbation de la convention relative au permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Sidi Mansour » et ses annexes.

Le Président de la République,

Sur proposition du ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises,

Vu le code des hydrocarbures promulgué par la loi n° 99-93 du 17 août 1999, tel que modifié et complété par la loi n° 2002-23 du 14 février 2002, la loi n° 2004-61 du 27 juillet 2004 et la loi n° 2008-15 du 18 février 2008 notamment son article 19,

Vu le décret n° 95-916 du 22 mai 1995, fixant les attributions du ministère de l'industrie,

Vu le décret n° 2000-134 du 18 janvier 2000, portant organisation du ministère de l'industrie, tel que modifié et complété par le décret n° 2007-2970 du 19 novembre 2007,

Vu le décret n° 2001-1842 du 1^{er} août 2001, portant approbation de la convention particulière type, relative aux travaux de recherche et d'exploitation des gisements d'hydrocarbures.

Décète :

Article premier - Est approuvée, la convention et ses annexes jointes au présent décret et signées à Tunis le 8 juin 2009 entre l'Etat Tunisien d'une part, les sociétés « OMV (Tunisien) Sidi Mansour GmbH », « Thani Tunisia Sidi Mansour B.V. » et l'entreprise tunisienne d'activités pétrolières d'autre part, relative au permis de recherche d'hydrocarbures dit permis « Sidi Mansour ».

Art. 2 - Le ministre de l'industrie, de l'énergie et des petites et moyennes entreprises est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 5 octobre 2009.

Zine El Abidine Ben Ali